

Comprendre la laïcité



2010

Le Cercle Condorcet de Lyon est une association de citoyens réunis autour d'un projet à la fois simple et ambitieux : construire le "Vivre ensemble".

Il se refuse à subir les mutations qui ébranlent notre société jusque dans ses fondements et qui produisent inégalités, exclusions,...

Dans ce contexte, la laïcité est porteuse d'un projet humaniste et émancipateur.

Le Cercle Condorcet :

- Combat la désinformation.
- Donne aux citoyens l'opportunité de se réunir, de débattre et de jouer pleinement leur rôle dans la vie publique, pour une démocratie enrichie et renouvelée.

Sommaire

Page 4 : Qu'est-ce que la laïcité ?

- Un principe Constitutionnel
- Un corollaire de 1789
- Une avancée de la démocratie
- Une méthode de pensée
- Un mode d'action

Page 14 : Les idées fausses

- Une exception française
- La négation du religieux
- Une discrimination de l'islam et des cultes récemment implantés en France

Page 24 : Des dates clés

Page 26 : Les enjeux du XXI^e siècle

Qu'est-ce que la laïcité ?

1

Un principe constitutionnel

La laïcité signifie :

- l'autonomie du politique à l'égard du religieux,
- l'indépendance de la citoyenneté à l'égard des origines ou des appartenances confessionnelles,
- la séparation des Églises et de l'État :
« *L'État ne privilégie ni ne salarie aucun culte* » (Loi du 9 décembre 1905) ;
L'État est neutre vis-à-vis des religions.

Qu'est-ce que la laïcité ?

2

**Un corollaire
de 1789**

La laïcité garantit :

- les libertés de conscience, de pensée, d'opinion, de culte, d'expression :
« *Chacun est libre de croire ou de ne pas croire ou de changer de religion et de croyance* »,
- les droits fondamentaux des personnes sur la base de leur égale dignité, quelles que soient leurs origines, leurs appartenances, leur sexe, leur nationalité, leurs orientations sexuelles, leur condition sociale,
- l'égalité de traitement des individus en tant que sujets de droit.

Qu'est-ce que la laïcité ?

3

Une avancée
de la
démocratie

La laïcité permet :

- le pluralisme des opinions et des croyances,
- le débat par la confrontation des opinions et des expériences,
- la recherche de l'intérêt général qui transcende les intérêts particuliers.

Qu'est-ce que la laïcité ?

4 Une méthode de pensée

La laïcité favorise :

- l'exercice du libre examen, de l'esprit critique et de la Raison,
- le libre choix et l'émancipation des pensées dogmatiques et des vérités absolues,
- le développement de la connaissance et de la création.

Qu'est-ce que la laïcité ?

5

Un mode d'action

La laïcité met en œuvre :

- une éthique de la responsabilité contre la fatalité des origines ou des conditions héritées,
- un volontarisme du progrès social,
- la construction d'un vivre ensemble à la dimension de l'aventure humaine.

Les idées fausses

1 Une “exception française”

C'est inexact.

Si la laïcité a été pensée et élaborée en France, comme l'habeas corpus en Angleterre, elle n'a pas vocation à rester cantonnée à un territoire - son ambition est de devenir universelle, au même titre que la démocratie. Plus d'une dizaine de pays ont déjà adopté le principe de la séparation du politique et du religieux. Le terme laïcité est d'origine grecque "Laos" (le peuple non divisé par la barrière du savoir). Les mots "laïcs" et "clercs" sont d'usage courant depuis le Moyen-Âge dans toute l'Europe. Ce n'est donc pas le mot laïcité qui est intraduisible, c'est l'idée même de la laïcité qui dérange. Selon l'expression de l'historien René Rémond: « **la laïcité n'est pas une exception française, mais une antériorité française, comme le fut la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen en 1789.** »

Les idées fausses

2

La négation du religieux

C'est un contresens.

La laïcité est fondée sur la liberté de conscience et elle reconnaît la liberté de culte, d'opinion et d'expression.

« Chacun est libre de croire ou de ne pas croire ou de changer de religion ».

Dans les pays européens où il existe une religion officielle ou une liste de religions reconnues, le taux de pratiques religieuses régulières est comparable à celui de la France (entre 12 à 14 %).

Dans une société laïque, la religion est du domaine du privé et n'a pas à s'imposer à la loi civile (droit du mariage, de la filiation, de la procréation, des successions) et n'a pas à exercer son emprise dans l'espace public.

- En France, les manifestations religieuses peuvent, sous certaines conditions d'ordre public, s'exprimer dans l'espace commun (pèlerinages, fêtes traditionnelles, réunions publiques), dans des émissions radiophoniques ou télévisuelles, au nom de la libre expression et du pluralisme, à la condition de ne pas porter atteinte à la liberté d'autrui et à l'ordre public.
- A l'École publique, les faits religieux sont enseignés comme des faits de civilisation, mais non sous la forme d'une catéchèse.
- Les religions ont leur autonomie dans leur organisation.

- La France est le pays d'Europe qui a **la plus grande diversité** religieuse et philosophique : premier pays pour la présence de personnes se réclamant de l'Islam (plus de 5 millions), du judaïsme (environ un million), du bouddhisme (800 000 mille personnes), outre les religions chrétiennes existant depuis des siècles.

La Franc-maçonnerie y est libre et les nombreux courants rationalistes ont droit de cité.

- Il n'y a **ni interdit, ni réprobation, ni crime de blasphème à se dire athée ou agnostique.**

Les idées fausses

3

Une discrimination
de **l'islam** et des **cultes**
récemment implantés **en France**

C'est faux.

En droit, toutes les religions sont traitées à égalité. Et s'il y a une inégalité de fait, par exemple, dans la visibilité architecturale, les œuvres littéraires, artistiques ou musicales, il s'agit d'un héritage historique et d'une donnée culturelle qu'il serait absurde de nier sous prétexte de rétablir un équilibre en faveur de cultes récemment implantés en France. Quant aux réactions de racisme, qui conduisent à des inégalités de traitement, à juste titre dénoncées et condamnées, elles font malheureusement écho à ce qui s'observe dans d'autres pays qui ne se réclament pas d'un système laïque : le problème est sociologique et politique, il doit être traité comme tel.

- **En réalité, dans une société laïque, le droit prévoit un ensemble de solutions pour reconnaître la spécificité des expressions religieuses**, qu'il s'agisse des temps de prière et de fêtes, des pèlerinages, des lieux de culte y compris avec le système du bail de longue durée (99 ans) avec un loyer symbolique, de l'observance de certaines prescriptions alimentaires, ou qu'il s'agisse d'agréer des sacrificateurs rituels et des aumôniers, d'aménager des carrés dans les cimetières communs, de programmer des émissions religieuses sur les chaînes publiques... au nom de la liberté de conscience.

- **Cette construction législative, réglementaire et jurisprudentielle est saluée par les représentants des religions récemment implantées en France, tel l'Union des Bouddhistes de France.** Ils vantent un système laïque les traitant à égalité, sans qu'ils aient à attendre leur inscription sur la liste des religions reconnues, comme cela se fait dans d'autres pays européens.

Des dates clés

La laïcité est le fruit d'une longue histoire, dont les jalons sont aussi ceux des progrès de la démocratie et de la République.

- **1598** : l'Édit de Nantes pose, pour la première fois, l'idée d'une concitoyenneté entre catholiques et protestants.
- **1789** : Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen.
- **1792** : l'État civil remplace les registres paroissiaux. Il est désormais de la compétence du maire (un élu), responsable du "grand livre des citoyens, où chaque citoyen est inscrit de la naissance à la mort, sans distinction de rang, de sexe, de religion".
- **1871** : entrée du mot "**laïque**" dans le Littré.
- **1881-1882** : lois sur l'enseignement public, laïque, gratuit et obligatoire.

- **1901** : loi relative aux associations.
- **1905** : loi du 9 décembre relative à la séparation des Églises et de l'État.
- **1907** : loi du 2 janvier concernant l'exercice public des cultes.
- **1946** : la laïcité est inscrite dans le Préambule de la Constitution.
- **1989** : loi d'orientation du 14 juillet sur l'éducation.
- **2004** : loi du 15 mars sur le port ostensible de signes religieux à l'École.

Les enjeux du XXI^e siècle

La laïcité est au cœur des débats de société. Elle doit être mobilisée dans les combats démocratiques pour :

1 Défendre et développer les libertés,

au nom du libre choix des individus contre l'aliénation des assignations identitaires, des communautarismes, des intégrismes et sectarismes, des tabous et interdits.

2 Lutter contre les discriminations,

au nom de l'égale dignité des personnes, indépendamment de leur origine, leur race ou leur ethnie, leur nationalité, leur sexe, leur orientation sexuelle, leur religion ou leurs options philosophiques.

3 Défendre le service public, l'intérêt général, l'égalité des droits et l'égalité des chances.

4 Préserver et améliorer le service national de l'Education, combattre les inégalités sociales, assurer une formation de qualité des maîtres, offrir des conditions de vie scolaire digne pour tous, reconnaître la place des parents.

5 Assurer le progrès des sciences et des technologies, au service d'un humanisme sans censure ni formatage des idées.

6 Favoriser l'épanouissement des arts, pour une réelle diversité des sensibilités et des expressions, pour un partage sans frontières.

7 Améliorer le fonctionnement démocratique, par la participation des citoyens, dans les instances politiques et dans la société civile.

8 Retrouver le sens de l'éducation populaire et sa place dans la vie des citoyens.

9 Participer à la création d'un humanisme inspirateur de réformes (comme en matière de bioéthique, de parentalité, de sexualité et de liberté de procréation).

Avec le soutien

RhôneAlpes^{Région}



Réalisation : Cercle de Condorcet de Lyon
Directeur de la publication : Jean-Louis Touraine
Rédaction : Jacqueline Costa-Lascoux,
Alain Mougnotte

Remerciements

Bob Deville, Jérémy Favre,
Antoine Quadrini, David Souvestre.



Courriel : cerclecondorcetlyon@gmail.com

Site : www.condorcet.fol69.org